Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 44: Zweigvereine

Artikel: Section vaudoise de la Croix-Rouge suisse

Autor: Butticaz, Emile

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-548280

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bilden, welcher zur Besprechung wichtiger Unternehmungen nach Bedarf zusammentritt usw.». Wenn die jetzt angeknüpften Beziehungen zwischen den Zweigvereinen dazu führen, das Bewusstsein der kantonalen Zusammengehörigkeit zu wecken, so verdanken wir das der «Kinderhilfe». Sie hat uns gezeigt, dass «miteinander» zu arbeiten weiter führt, als nur «nebeneinander». **Dr. Rich. Rehsteiner.**

Section vaudoise de la Croix-Rouge suisse

La Section vaudoise de la Croix-Rouge suisse a été fondée à Lausanne le 29 novembre 1890 dans une séance qui eut lieu à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Georges Favey, avocat, qui fut, par la suite, président du Tribunal fédéral. Parmi les personnalités présentes, signalons le Dr Dind, plus tard professeur de l'Université et conseiller aux Etats. Le premier président de la section nouvellement fondée fut le Dr Alfred Kohler, qui devint président de la Croix-Rouge suisse. Le procès-verbal était tenu par le «Premier-Lieutenant instructeur Ch.-Ed. de Meuron», qui fut colonel-divisionnaire, le seul, actuellement vivant, du bureau constitué.

Parmi les présidents qui succédèrent au Dr Alfred Kohler, il y eut entre autres le Dr Edouard Cérésole, qui remplit ces fonctions de 1907 à 1920, année où il fut remplacé par notre président actuel, le Dr André Guisan, vice-président de la Croix-Rouge suisse.

La Section vaudoise de la Croix-Rouge a été surtout, par la force même des choses, une société lausannoise, puisque quelques personnes, dans le canton, s'intéressaient à ce mouvement, entre autres à Vevey, à Morges, à Yverdon, à Ste-Croix et à Payerne. En 1897, elle comptait 678 membres; en 1903, il y en avait 821. En 1910, le comité décida la fondation d'un certain nombre de sous-sections dans le canton, afin que la société devienne vraiment cantonale et étende son activité dans les différentes régions de notre pays. A la suite d'une campagne de conférences très activement menée, des sous-sections furent fondées dans différentes localités. La séance constitutive eut lieu à Lausanne, à l'Hôtel de ville, le 10 avril 1910. Le procès-verbal était tenu par le signataire de ces lignes, resté en fonctions depuis lors.

Actuellement, nous avons 20 sous-sections qui sont: Aigle, Aubonne, Coppet, Cossonay, Echallens, Lausanne, Lavaux (Cully), Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Ollon-Montagne, Payerne, Pays d'Enhaut (Château d'Oex), Rolle, Ste-Croix, Tour-de-Peilz, Vallorbe, Vevey, Yverdon. Le nombre total de nos membres est de 3800.

La Section vaudoise de la Croix-Rouge s'est signalée à l'attention publique par différentes activités charitables et philanthropiques. Sans remonter trop haut, disons simplement que, lors du tremblement de terre qui ravagea Messine, le 28 décembre 1908, elle participa largement à l'élan de charité qui se manifesta dans notre pays, grâce à la Croix-Rouge suisse, puisqu'on récolta, pour notre canton seulement, 83'000 francs et 250 caisses de vêtements, lingerie et couvertures qui furent envoyées aux victimes de la catastrophe. En novembre 1912, la guerre éclata dans les Balkans et la mêlée fut, hélas!, générale puisque tous les pays balkaniques, la Serbie, la Bulgarie, le Montenégro, la Turquie et la Grèce y prirent part. La Croix-Rouge suisse envoya une mission (médecins, infirmiers et infirmières) en Serbie, puis dans tous les pays belligérants, selon les demandes qui lui parvenaient, du lait condensé, des conserves, des confitures, du chocolat, du fromage, des vêtements, des couvertures et du matériel de pansement.

Quant à la Croix-Rouge vaudoise, après avoir participé à cette collecte par une somme de 18'500 francs, elle se décida à former, avec la Croix-Rouge genevoise, une ambulance portant le nom de «Vaud-Genève» qui se rendit en Grèce. Le comité qui s'en occupa était présidé par le prof. Dr César Roux, de Lausanne. Le chef de cette ambulance était le Dr Reverdin, de Genève, ancien chef de clinique du Dr Roux; elle était composée de 14 personnes et fut affectée à l'Armée d'Epire. Les dépenses occasionnées par cette ambulance s'élevèrent à 51'000 francs auxquelles le canton de Vaud participa par 36'000 francs. Mentionnons à ce sujet que onze infirmières de «La Source», école de garde-malades, subventionnée par la Croix-Rouge, à Lausanne, travaillèrent dans un hôpital de guerre à Athènes. Elles s'y étaient rendues sur la demande instante de la princesse Marie de Grèce.

Le 1er août 1914, à la suite des déclarations de guerre et de la mobilisation de notre armée, le Comité cantonal de la Croix-Rouge vaudoise décida d'ouvrir un bureau et un dépôt avec un employé permanent qui fut chargé d'organiser une collecte générale, en argent et en vêtements, et de répartir les dons reçus aux unités mobilisées. Ce bureau reçut également les inscriptions de personnes désireux de soigner les blessés. Il y eut, par la suite, cinq dépôts semblables en Suisse, à St-Gall, Zurich, Berne, Lucerne et Lausanne. La collecte rapporta au total dans le canton de Vaud la somme de 148'000 francs. La Croix-Rouge distribua du travail à faire à de nombreux ouvroirs du canton: chaussettes, chemises, mitaines, sous-vêtements divers, etc.; il fut payé pour le travail la somme de 15'150 francs. Quant à la valeur des dons en nature et des marchandises diverses qui furent remises au dépôt de Lausanne par des donateurs généreux, elle put être évaluée à peu près à 100'000 francs. La réussite de cette collecte est due en grande partie au bon renom dont jouit la Croix-Rouge. Ceci représente notre effort pour l'Armée suisse.

Au cours des années qui suivirent la conclusion de la paix, en 1919 et jusqu'à la catastrophe du mois de septembre 1939, l'activité de la Croix-Rouge fut forcément plus restreinte. Mentionnons cependant qu'en automne 1922 et au printemps 1923, la Croix-Rouge vaudoise a adressé à l'«Action suisse de secours aux réfugiés d'Asie-Mineure et de Thrace, à Athènes», 110 caisses contenant des vêtements, des médicaments et des articles pour bébés, ces derniers destinés à un orphelinat. Il s'agissait des populations grecques domiciliées sur territoire turc qui, selon une convention conclue entre ces deux pays, devaient rentrer en Grèce. Nos dons ont contribué à soulager d'immenses misères.

Nous avions acheté, en 1914, une ambulance automobile qui a rendu de très grands services et à un tarif extrêmement bas pour le transport des malades et des blessés par suite d'accidents. Ayant renoncé depuis plusieurs années à exploiter nous-mêmes une voiture devenue trop vieille, nous avons remis à un concessionnaire le droit de se servir de l'emblème de la Croix-Rouge pour son ambulance-automobile, à condition que son tarif soit approuvée par nous. Le concessionnaire de l'automobile-ambulante de la Croix-Rouge vaudoise est actuellement M. Soumi, avenue du Léman 2, Lausanne, tél. 3 46 66.

Nous avons, aux Galeries du Commerce, Lausanne, un dépôt contenant le matériel suffisant pour une infirmerie complète de dix lits, des paillasses, des couvertures (utilisées parfois dans des chantiers de travail de chômeurs et des colonies de vacances), de la literie, des objets de pansement, etc.

A part cela, chacune de nos sous-sections a une activité qui consiste surtout dans ses grandes lignes générales, en cours de pansements et de premiers soins aux malades, travail en commun avec la Ligue vaudoise contre la tuberculose, organisation de magasins sanitaires, confection et distribution de layettes, subsides aux infirmières-visiteuses, création de postes de premiers secours, etc.

Depuis la mobilisation des 4/5 septembre 1939, les conditions de travail de la Croix-Rouge ont complètement changé. Les bureaux des comités de la Section vaudoise et de la sous-section de Lausanne se sont réunis pour former un comité de guerre dans lequel trois dames se sont réparties les besognes suivantes: 1° Surveillance, réception et expédition du matériel; 2° Ouvroirs; 3° Cours. Ce comité a décidé la création d'un secrétariat permanent, rue Centrale n° 5, où se centralise toute l'activité et auquel s'adresse constamment le public. Le travail de ce secrétariat consiste essentiellement, en ce moment, en renseignements et démarches pour l'expédition de colis de vivres aux Suisses habitant l'étranger et dans la collaboration avec le Comité de secours aux enfants qui s'occupe de recevoir et de placer en Suisse les enfants venant de l'étranger dont le journal *La Croix-Rouge* a souvent entretenu les lecteurs. On devait, par exemple, trier tous les coupons inutilisés de denrées diverses, textiles, chaussures, etc., que le public, en réponse aux appels lancés par la presse, a envoyés en quantités énormes, et ce n'était pas une petite affaire, puis trier également les vêtements, linges, jouets, etc. Tout ce dernier travail s'exécutait dans un local à part, situé au milieu d'un quartier qui n'a rien d'aristocratique: rue du Rotillon n° 7. De nombreuses bonnes volontés ont été ainsi continuellement et, surtout, utilement employées; elles nous prouvent que les sentiments d'altruisme et de dévouement n'ont pas disparu de chez nous.

En 1940, conformément aux instructions venues de Berne, il a fallu s'occuper des inscriptions et du classement des donneurs de sang, c'est-à-dire des personnes disposées à se prêter aux opérations de transfusion du sang en cas de nécessité. On se représentera l'importance du travail accompli et l'empleur que prit cette enquête lorsqu'on saura que pour la ville de Lausanne seulement, il s'agissait de plusieurs milliers de cas comportant pour chacun d'eux inscription, enquête, examen du sang, établissement de fiches, etc.

Ces travaux sont venus s'ajouter à la tâche quotidienne de tous les bureaux de la Croix-Rouge, qui consiste à s'occuper du bien de l'armée et des soldats et du service sanitaire, soit confection de matériel d'hôpital, lingerie, draps, chemises de malades et collecte de matériel et d'objets nécessaires aux établissements militaires sanitaires.

Disons enfin, en terminant, que toutes les personnes qui ont collaboré à notre œuvre de la Croix-Rouge, l'ont fait avec un zèle, un dévouement et une bonne volonté admirables et qu'on les sentait stimulées par le désir d'être utiles à leur pays.

Emile Butticaz.

Section genevoise

Commission du Dispensaire d'Hygiène sociale.

Infirmières-visiteuses.

Il eût semblé que nos infirmières-visiteuses en 1941 se trouveraient en face d'un travail plus intensif par suite des difficultés économiques